

la Sirène N°55



P.7 **Journée citoyenne**



P.8 **Le four à pain**



P.11 **Arts plastiques**



P.15 **Portrait de Nathalie**



Ça y est ! Nos travaux sont quasiment finis et, malgré un retard considérable, nous avons pu maîtriser le budget et obtenir des locaux magnifiques et fonctionnels. Outre le nouveau bureau et la salle du conseil, nous avons désormais un lavoir rénové et praticable tout en conservant son cachet, une jolie terrasse en bois, des caves accessibles et chaleureuses même si l'une a dû être tronquée pour accueillir la chaufferie, une petite pièce qui pourra servir de cuisine, un vestiaire et de vrais sanitaires. Les trois appartements sont splendides et sont tous occupés. C'est maintenant à la municipalité, la Chassignole et aux habitants d'user de ces nouveaux équipements pour se retrouver, pour partager et pour mieux vivre ensemble à Remilly.

C'est mon ambition : réussir à vivre ensemble en acceptant et même en s'appuyant sur nos différences. Et qu'on torde le cou à cette curieuse et insidieuse idéologie qui voudrait nous faire croire que l'autre représente un danger. C'est faux ! En 2017 nous avons tous le même patrimoine, une planète à préserver, des enfants à élever et des voisins à aider. Et c'est bien dans notre village parce qu'il est à notre échelle qu'il nous est le plus facile de changer les choses. Le colibri que j'évoquais l'an passé continue de voler et il est capable de montrer la bonne direction aux autres animaux.

En attendant de vous retrouver je vous souhaite une belle année 2017 pleine de santé et de bonheur partagé.

Marc Chevillon

La photo mystère

Réponse du numéro précédent



La nouvelle photo mystère



Mentions légales

Responsable de publication

Marc Chevillon

Rédaction

Marc Chevillon : *Communications municipales, Journée citoyenne du 15/10/2016, Portrait de Nathalie Roux*

Florence Nicolle : *Le chantier du four à pain, De la culture autour de chez nous !, Portrait de Jean-Luc Lecourt*

Monique Bonin : *Sortie restaurant*

Jeanne Cabannes : *Nos amis nos voisins les oiseaux, Après-midi vœux et galette*

Aurélié Garnier : *Les ateliers d'arts plastiques*

Emmanuelle Bugeau : *Montée aux flambeaux*

La Chassignole : *Les rendez-vous de La Chassignole*

Photos

Bernadette Mathieu : *Couverture*

Christian Bauer : *La photo mystère*

Marc Chevillon : *Journée citoyenne du 15/10/2016, Portrait de Nathalie Roux*

Ninou Dewulf : *Cérémonie du 11 novembre*

Florence Nicolle : *Le chantier du four à pain, Portrait de Jean-Luc Lecourt*

Monique Bonin : *Sortie restaurant, Montée aux flambeaux, Après-midi vœux et galette*

Aurélié Garnier : *Les ateliers d'arts plastiques*

Conception - infographie

Thierry Bernard

Christian Bauer : *Philibert le ver*

Sommaire

Le mot du Maire

02

Communications
municipales

04

Culture
Temps libres

10

Regards

15

Pratique

17

Mairie : 15 Grande rue

21540 Remilly-en-Montagne

Tél : 03 80 23 63 84

Secrétariat : Virginie Richard

Ouvert le mardi et vendredi

de 09h30 à 11h30

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne

Retrouvez la Sirène sur www.ouche-montagne.fr dans les publications de Remilly-en-Montagne



Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises les 14 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

CCAS

Suite à la dissolution du CCAS le solde du compte d'un montant de 1554.81€ est transféré sur le compte de la commune. Par ailleurs

le bail qui liait le CCAS à la SCEA DERE-PAS-DARBOIS a été modifié pour l'établir au nom de la commune.

Emprunt à court terme : **décision modificative n° 3**

En attente des subventions de l'opération Cœur de Village, la commune a souscrit un emprunt à court terme. Les intérêts échus

n'étant pas prévus au budget initial, il convient de les imputer via une décision modificative acceptée à l'unanimité.

Embauche **agent technique**

Suite à la démission de Mme Gauthiot et à la candidature de Mme Valérie Antunes, le

conseil municipal décide à l'unanimité d'embaucher Mme Antunes à raison de 6h par mois.

Convention **service CCE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que le SICECO a, dans sa dernière modification statutaire entérinée par arrêté préfectoral du 29 avril 2016, élargi le champ de ses activités en dotant le Syndicat de nouvelles compétences et de services complémentaires.

a bénéficié jusqu'à maintenant de l'accompagnement du SICECO dans la gestion et la valorisation de ses CEE et qu'elle souhaite continuer à en bénéficier. Cette activité s'inscrit désormais, suite aux nouveaux Statuts, dans le cadre du service «Certificats d'Economies d'Energie», mentionné à l'article 7.4 des Statuts. Il est donc nécessaire de signer la Convention proposée par le SICECO.

Ces derniers permettent à la commune de confier au Syndicat une mission ponctuelle ou portant sur une partie de son patrimoine. Ils sont mis en œuvre par convention, signée entre le SICECO et la commune, qui règle les modalités techniques et financières.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la Convention jointe à la délibération et tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire indique que la Commune

PEFC

L'adhésion à la certification forestière PEFC en Bourgogne arrive à échéance le 31 décembre 2016.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte le renouvellement pour un tarif de 49.25€.

Location **du studio**

Mlle June Mc Cartney a résilié son bail au 30/11/2016.

M. Guillaume Colin la remplace depuis le 1/01/2017

Elagage

L'entreprise MOUSSERON n'a pas honoré le rendez-vous prévu. L'élagage prévu sur novembre n'est toujours pas fait.

Le conseil municipal décide donc de demander un devis à une autre entreprise.

Convention CCOM « Service application du droit des sols »

Pour aider les Maires de la CCOM dans l’instruction des dossiers d’urbanisme et remplacer l’activité de conseil assurée jusqu’alors par les services de la DDT, la CCOM a mis en place un service Application du droit des sols et embauché un salarié avec comme support le logiciel utilisé par le SICECO.

Ce service devrait être mis en place à compter du 01/04/2017. En cas d’absence de ce salarié, le relais serait pris par le personnel des communes qui disposent déjà d’un service d’urbanisme. Le conseil municipal accepte ce fonctionnement à l’unanimité.

Secrétariat

La convention de secrétariat avec la CCOM est renouvelée pour 2 ans.

Décision modificative : Les dépassements des heures de secrétariat pour un montant de 895€

doivent être reclassés du compte Terrain vers le compte Personnel. Le conseil municipal accepte cette modification comptable à l’unanimité.

Point sur le four à pain

La section couverture du Lycée des Marcs d’Ors ne peut assurer la remise en état de la toiture. Des devis ont été demandés aux entreprises Borde et Alici :

Entreprise Borde : 7880€ HT pour la réfection de la chambre à four.

Entreprise ALICI : 5 847€23 pour la réfection de la chambre à four et incluant le solin et les joints des laves du four à pain.

L’association SENTIER a également été consultée pour refaire ou reprendre les laves du four à pain. Le devis de réfection est d’environ 6 700€, celui d’une reprise partielle est

d’environ 2 500€.

Après discussion, le conseil municipal opte à l’unanimité pour l’entreprise ALICI qui englobe les travaux sur les 2 toitures. Le projet de demande de subvention proposé par M. le Maire est également accepté à l’unanimité.

Remerciements au Lycée des Marcs d’Or :

Un repas est prévu le Vendredi 02 Juin 2017 à la mairie pour remercier l’équipe, professeurs et élèves, ayant participé à la réfection du four à pain. Un courrier sera envoyé au lycée.

Point sur l’aire de jeux

Pour rappel le budget de l’aire de jeux est de 17 986€ HT.

M. le Maire annonce que la subvention du conseil départemental ne fonctionne que sur le terrassement et que le montant diminue de moitié soit une subvention de 2 500€ au lieu des 5000€ escomptés.

Par conséquent, il resterait 7 500€ à la charge de la commune.

Par ailleurs, la commune attend l’accord sur le montant de la subvention issue de la réserve parlementaire. Ce projet est donc en suspens et sa faisabilité est compromise.

Cimetière

L’enherbement des allées est une réussite et le travail de désherbage de Chantal Denuit

est remarquable. Un réassort de graines est décidé.

Convention chômage avec Pôle Emploi

Cette convention doit être renouvelée pour que les employées communales puissent bénéficier des services de Pôle Emploi en cas de

besoin.

Le conseil municipal accepte à l’unanimité.

Ordures ménagères

Cet été les ordures ménagères ont été relevées chaque semaine ce qui a engendré un coût supplémentaire important malgré l'internalisation de ce service supplémentaire.

La CCOM demande aux conseils municipaux de se prononcer sur l'utilité de ces supplémen-

taires. A l'unanimité, le conseil déclare ce service superflu.

Par la suite M. le Maire informe que le conseil communautaire de la CCOM a voté contre les levées supplémentaires de l'été 2017.

Projet d'expo

M. Christian PARIS, maire de la commune d'Urcy propose de faire une exposition à Remilly-en-Montagne autour de la correspondance de M. Armand Laborey, ancien habitant de Remilly-en-Montagne à sa soeur Lucie,

habitante d'Urcy, durant la première guerre mondiale.

Le conseil municipal accepte, la date de l'exposition restant à définir.

Inauguration des nouveaux locaux

Une fois la réception définitive signée, les nouveaux locaux seront inaugurés avec l'ensemble des financeurs et associant les habi-

tants de Remilly-en-Montagne. La date reste à trouver.

Opération Coeur de village

- Mr Jouffroy, architecte a supprimé ses honoraires pour rédaction des DGD sur les dernières factures des 3 entreprises qui étaient en désaccord avec cette facturation. Toutefois, il souhaite les répercuter sur la commune.

- L'entreprise LOUET (Menuiserie intérieure) n'a pas terminé son travail (pose des cylindres

définitifs). M. le Maire lui a donné jusqu'au 10/12/2016 pour intervenir. Dans le cas contraire, la commune fera appel à une autre entreprise.

- Des ajustements sur le programme de la chaudière et le système de décendrage ont été apportés à la chaufferie.

Mouvements de population

- Aedan, frère de Matisse, fils de Lisa Godeau et Cédric Main, est né le 23 septembre. Toute la famille a quitté Remilly pour s'installer à Echannay.

- Max Rafael Hernandez Orlando, fils de Morgane et Fidel est né le 7 décembre 2016. Bienvenue à lui et félicitations aux parents.

- Nous souhaitons également la bienvenue à Guillaume Colin qui a emménagé dans le nouveau studio de l'ancienne mairie.

- Julie Soudain et Samuel Renaud ont été remplacés par Aurélie Coqblin au 3, rue des Poils Blancs.

- Pauline Rocarpin, Geoffrey Bertolone et leur petit Antonin ont quitté le 21 rue des Carmes pour s'installer à Lamarche sur Saône.

- Enfin je répare un oubli de la Sirène 54 : en juin Mélanie Louat, Sébastien Guillier et leur fils Lou ont accueilli Jephthé qui nous arrive d'Haïti. Bienvenue à Remilly.

Les conseils « énergie » du SICECO

1. Votre fourniture d'électricité est-elle de qualité ?

L'intensité lumineuse de vos ampoules en fonctionnement diminue ?

Vos appareils électroménagers tournent au ralenti ou se mettent en sécurité (plaque de cuisson, PAC, ...) ? Vous ne pouvez pas faire fonc-

tionner votre four en même temps que votre lave-vaisselle ? Vous subissez probablement des chutes de tension électrique !

Comment s'en assurer ?

Vérifiez tout d'abord, avec votre électricien, que la puissance électrique souscrite dans votre abonnement est suffisante ou que vos

appareils électriques sont bien répartis pour équilibrer votre réseau domestique.

Sinon, le SICECO peut, gratuitement, poser des enregistreurs de tension afin de mesurer, à votre domicile, la qualité de l'électricité fournie par le réseau. Pendant une semaine, ce petit appareil va être raccordé sur votre installation électrique pour enregistrer les valeurs de tension.

Quelles solutions ?

Si l'enregistreur révèle une contrainte de tension, le SICECO étudiera avec Enedis (anciennement ERDF) comment procéder au renforcement du réseau électrique afin d'améliorer la qualité de votre fourniture.

Qui paie ?

Ces travaux sont financés par les fonds FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) qui assurent le financement des travaux sur les réseaux des zones rurales, plus longs et plus coûteux que les réseaux urbains.

Journée citoyenne du 15/10/2016

Encore un beau succès que cette journée citoyenne avec 28 participants le matin, 26 l'après-midi et 31 personnes présentes au repas du soir.

Nous avons nettoyé le soubassement du four à pain, les bouches d'égout et les caniveaux. Le terrain de pétanque a été dés herbé. Les thuyas, les lilas, les haies, les tilleuls et les acacias ont été taillés. Les débroussailluses ont tourné dans les talus, vers la forge et le long de la rivière. Des cimaises ont été installées dans la salle du conseil, la salle des mariages et le lavoir. Les panneaux de rues ont été nettoyés. Tant de choses qu'on en oublie sûrement mais qui contribuent à rendre Remilly encore plus beau et prêt à passer l'hiver.



Prendre rendez-vous avec un technicien du SICECO au 03.80.50.99.20 ou par mail à contact@siceco.fr

2. Envie de réduire votre facture d'énergie ?

Groupez-vous !

De nombreuses astuces existent pour réduire ses consommations d'énergie, et par la même occasion sa facture : isolation, réglage des bonnes températures, etc. Mais connaissez-vous celle des groupements d'achat d'énergie ?

Quel principe ?

Acheter son énergie en groupe pour profiter d'une meilleure tarification.

Comment faire ?

Se rapprocher d'associations comme UFC-Que choisir ? par exemple qui proposent des groupements pour acheter l'électricité, le gaz (www.choisirensemble.fr) ou encore le fioul domestique (www.choisirsonfioul.fr).



On peut noter aussi la remarquable participation de quatre membres du club de parapente. Et puis celle de nos chasseurs qui ont également apporté leur contribution : Pas ce jour là car c'était l'ouverture mais ils se sont rattrapés par la suite en bouchant les trous des chemins avec le sable qui leur avait été livré.

Et puis comme chez le plus célèbre des gaulois, tout s'est bien terminé par un grand banquet avec une excellente choucroute au menu. Soyez tous remerciés de cette généreuse contribution. Nous pouvons être fiers de perpétuer cette tradition.

Cérémonie du 11 novembre



Le chantier du four à pain

Le chantier du four à pain communal (qui menaçait dangereusement de s'écrouler depuis de nombreuses années) a débuté depuis un an et demi. La commune a décidé de confier ce travail au lycée des Marc d'Or, et nous rencontrons aujourd'hui M. André Champagne, professeur d'atelier en IPB et ses élèves de terminale, Loïc et Matisse.

La Sirène : Loïc, c'est quoi « IPB » ?

Loïc : Ca veut dire : Intervention sur le Patrimoine Bâti antérieur à 1945. Notre lycée a une dominante maçonnerie et taille de pierre, mais d'autres pourront être plus spécialisés en charpente ou en couverture.

LS : Qu'est-ce que vous faites aujourd'hui ?

Matisse : Aujourd'hui, il fait très beau, on fait l'enduit extérieur, le gobetis pour être précis

LS : Pardon, le gobe quoi ?!

André Champagne : c'est un 1er enduit liquide, une couche d'accroche. Après, ils feront le « dégrossi », pour boucher les trous, puis le véritable enduit, sans doute un badigeon, on va réfléchir pour que ce soit beau ! Les élèves décident de l'avancée des travaux en cours au

lycée. A chaque séance sur le chantier, l'un d'eux est responsable des travaux, et veille à ce que tout le matériel soit bien là, que le chantier soit rangé en partant ...

Loïc : Moi je préfère travailler en chantier qu'à l'atelier. On a un devoir de résultat, et ce qu'on a fait reste, on peut être fier de ce qu'on a produit.

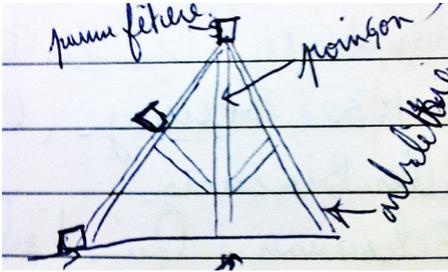
Matisse : d'habitude on est plus nombreux, on est 5 en terminale à venir le vendredi à Remilly, le lundi, ce sont les premières (7 dont une fille!), et 6 secondes le mardi. Mais nous avons aussi d'autres chantiers en cours, à Mesmont et à Comblanchien. Du coup, avec les cours et les stages, ça ne fait pas beaucoup de temps dans l'année pour finir ce qu'on a commencé. Si tout va bien, on devrait finir le four à pain à la fin de l'année, et si non, les autres continueront pendant qu'on fera notre BTS.

Loïc : Le four à pain avait un faux aplomb du mur de 20cm sur 2m. Tout ça parce que la charpente n'avait pas de ferme, et comme le toit était en lauses, le poids a fait s'affaisser le mur.

LS : Hum... pas de ferme, vraiment ?!

A. Champagne : Un petit croquis vaut mieux qu'un long discours Loïc !

Loïc : Une ferme, c'est ça :



Matisse : Il a fallu tout démonter, en étayant, on a numéroté chaque pierre, puis on a remplacé le linteau, retaillé, bouchardé... Il fallait aussi faire attention que le four soit encore opérationnel pour votre fête de l'été. On a aussi refait les fondations.

A. Champagne : Il reste encore l'enduit intérieur et extérieur, il faut aussi faire un linteau pour la fenêtre du bas, décrépifier la façade puis l'enduire, remplacer la fenêtre en béton par de la belle pierre de taille, ça fait encore du travail ! Mais l'ambiance est très bonne avec mes élèves, c'est agréable, et puis tout ça, c'est leur épreuve pour le bac.

LS : Je peux vous prendre en photo pour La Sirène ?

Loïc : Oui bien sûr ! L'an dernier, sur le chantier du pigeonnier à Longvic, c'est France 3 qui avait fait un reportage sur nous, et on avait même participé au montage du film !

LS : Un petit mot pour votre prof de math ?

Matisse : M. Guillier ?! On ne l'a plus cette année, ils nous l'ont enlevé pour la dernière année, c'est trop dommage... c'était pourtant bien les maths avec lui !

SE GELER
LES MICHES
À CÔTÉ D'UN
FOUR À PAIN,
C'EST PLUTÔT GAG,
HEIN LES GARS !



Finis ou pas, le four à pain sera allumé le 2 juin à midi, et les élèves du lycée seront là pour manger des pizzas avec le conseil municipal. D'ici là, n'hésitez pas à passer dire un petit bonjour sur le chantier du four à pain à ces lycéens bien sympathiques, et qui embellissent notre village !



Sortie restaurant

Six novembre, c'est dimanche, 11 heures 30 place de la Mairie, quelle est donc cette agitation ? Les voitures se remplissent de passagers qui semblent bien gais, malgré un temps froid et maussade à souhait.

Mais oui ! C'est le repas annuel de La Chasignole qui se fera cette fois à Arnay le Duc « Chez Camille ».

Surprise ! c'est dans un caveau que les tables nous attendent entre deux caves à vins.

Selon les choix des convives, des plats succulents se succèdent ; cassolette d'escargots et écrevisses, œufs en meurette, pressé de cèpes et d'escargots, filet de charolais en croûte, salmis de Pintadeau, poitrine de veau farcie de ris de veau aux morilles et tout cela, bien sûr, accompagnés de breuvages locaux de grande qualité.

Et c'est ravis que toutes et tous reprennent la route de Remilly tard dans l'après-midi.

Merci aux organisateurs pour ce bon choix.



Nos voisins, nos amis les oiseaux

Quelques nouvelles des nichoirs posés le printemps dernier.

Comme convenu, Chantal a descendu les nichoirs à l'automne. Mireille les a ouverts.

- Pour les trois nichoirs installés dans le jardin communal : un est resté vierge de toute occupation, un autre présente des indices d'occupation mais pas de nid, tandis que celui posé dans le cerisier a servi à une couvée : le nid est douillet et rehaussé de crin de cheval.

- Pour les trois nichoirs installés dans des vergers privés : l'un présente une occupation par un lérot, ou loir des jardins, un autre a servi à des abeilles sauvages, semble-t-il, pour maçonner des alvéoles de reproduction, tandis que le suivant a accueilli un nid parfaitement construit.



AVEC DES PETITS COUSSINS
CE SERA PARFAIT !



- Pour celui posé près du gué de la Sirène : quelques plumes, quelques crottes et des griffures profondes autour du trou à l'intérieur nous font penser à un drame qui se serait bien terminé. Un oiseau, peut-être un peu trop gros pour l'ouverture, aurait « forcé le passage » pour entrer et aurait rencontré de grandes difficultés pour en sortir.

Dans les semaines à venir, Mireille nettoiera et passera un coup de chalumeau pour détruire toute bactérie. En février, les nichoirs seront reposés. Pour certains une place plus judicieuse sera choisie.

Les ateliers d'arts plastiques

En ces périodes de fêtes, l'envie était grande pour nos bricoleuses Valérie et Aurélie de partager leur «savoir-faire» et leur plaisir avec les bambinos remillois et leurs parents.

C'est donc les samedis 19 et 26 novembre qu'ont eu lieu les ateliers créatifs de Noël qui ont révélé de véritables artistes ! Avec une ambiance reposante et chaleureuse, les moments partagés tous ensemble furent un régal pour tous... Comme d'habitude oserais-je dire...

Nous vous laissons admirer leurs superbes créations en images.

A très bientôt pour de nouveaux ateliers.



P.S : un grand merci à tous nos généreux donateurs de tissus, boutons, rubans, chaussettes et autres matériaux de récup fort utiles pour les fées du bricolage et leurs lutins joyeux !



Montée aux flambeaux

Le 8 décembre 2016 c'était l'heure de la seconde édition de la Montée aux flambeaux... pardon de la Descente aux flambeaux !

La Chassignole a fait le choix de changer l'itinéraire afin de mettre en valeur une autre partie du village qui n'avait pas du tout été visitée l'année dernière. Rendez-vous a donc été donné tout au bout du village, loin, très loin, du côté d'Haïti, ceci pour saluer l'arrivée d'un nouvel habitant à Remilly, Jephthé, le fils de Sébastien et Mélanie, qui en a pris plein les mirettes !



Après une session d'allumage des flambeaux et une distribution à l'ensemble des participants, une fois de plus très nombreux, la joyeuse troupe s'est mise en marche, en descendant, donc, les rues illuminées de dizaines de petites bougies posées le long de la route pour tracer un chemin de lumière féérique.

Première halte rue de Chaux, devant la maison de Serge et Aïda où Valérie et Emmanuelle avaient préparé des chants de Noël. Le froid n'a pas empêché tout le monde de chanter des chants traditionnels comme Vive le vent (en réalité, on s'en serait bien passé du vent), Mon beau sapin (roi des forêts, que j'aime ta verduuuuuuuuuuuuueeeeeeee), Noël blanc (enfin... surtout pluvieux), Etoile des neiges,

Petit garçon etc. avec l'aide très appréciable de Roch Voisine et de Garou pour les chœurs.



Seconde halte au chaud !!! Le lavoir, certes non chauffé, nous a paru un havre de réconfort après avoir chanté vingt minutes dans le froid ! Un vin chaud bien relevé et du pain d'épice de ménage excellent attendaient les ventres affamés et les corps congelés.

Cerise sur le gâteau (enfin, le pain d'épices), une exposition photos d'une partie des habitants de Remilly, photos prises par Kiki cet été lors de la fête du village. La collection reste à compléter en 2017 pour une future exposition plus complète, qu'on se le dise !



Merci à Kiki et à toute l'équipe de la Chassignole qui s'est mobilisée autour de cet événement. Merci aux bénévoles supplémentaires qui ont bravé le froid pour venir aider. Rendez-vous l'année prochaine ! Le nouvel itinéraire sera dévoilé quand le Tour de France aura dévoilé le sien, ceci afin d'éviter des recoupements inopportuns.

L'après-midi vœux et galette

Oh ! Les mêmes que ceux de 2016 un peu actualisés ? Eh bien, non ! Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Le monde s'est invité à notre petite réception villageoise sous la forme de sirène de véhicule policier d'outre atlantique. En effet c'est depuis les Etats Unis que Marc nous a adressé son discours. Voilà ce que c'est que d'avoir un maire globe-trotter. Cela dépayse. Et pourtant, il est bien présent notre premier magistrat, en vidéo pour cette occasion-ci, mais en compétence, énergie et temps pour le travail plus terre à terre de gestion de la commune et des concitoyens.



Comme il l'a fait remarquer, l'équipe d'adjoints l'aide efficacement, ainsi que le conseil municipal.

Les galettes étaient bonnes et chaudes, merci La Chassignole, le cidre était bien frais. Le cadeau traditionnel, cette année les verres gravés, a été distribué. Mais surtout, les remillois présents ont échangé des vœux, des nouvelles dans un petit brouhaha de conversations conviviales. Cela aussi est important.

Les sapins ont embrasés les bords de la Sirène dans l'après midi mettant fin à la période des fêtes. A l'an prochain !

Les rendez-vous de la Chassignole

- **le 18 mars à 20h au lavoir**, la Chassignole vous propose une nouvelle activité autour d'un pub éphémère : la Saint Patrick.

L'idée est de profiter des locaux tout neufs pour vous organiser un « café-concert » le temps d'une soirée.

La 1ère partie commencera à 20 heures et sera composée par un groupe formé par les gens du village qui vont nous interpréter quelques chansons avant l'arrivée de Yeltis, un groupe de musique celtique local.

L'entrée est gratuite et quelques bonnes bières et des encas seront proposés pour accompagner ce moment de convivialité.

- **26 mars 15h-17h Salle des mariages :**

Atelier bricolage

- **1er avril 17h Salle des mariages :**

Assemblée générale

- **Dimanche 23 avril 15h-17h :**

Jeux en famille

- **6 mai 20h30 Salle des mariages :**

Soirée ciné

- **14 mai 15h-17h :**

Atelier bricolage.

- **Samedi 3 juin :**

Iltika en concert. Lieu et heure à préciser.

Peut-être avez-vous manqué l'expo des photos réalisées par Kiki lors de la fête du village? Rien de grave puisqu'elle sera réinstallée dans le lavoir au printemps! L'idée est bien sûr d'enrichir cette galerie de portraits de Remillois qui en compte déjà une trentaine. Ce serait chouette que vous fassiez signe à Kiki qui vous photographiera, vous encadrera et vous installera avec les premiers volontaires pour compléter ce trombinoscope sympathique et très original! Il vous attend!

Les Carriolades n'auront pas lieu cette année, l'équipe se repose un peu et va développer d'autres projets. RV l'année prochaine !

De la culture autour de chez nous !

La culture, c'est ce qui nous permet de nous retrouver, de partager un moment, de réfléchir, de voir les choses autrement, de se détendre, d'apprendre, de rire ou de s'émouvoir...
Et il y a de quoi faire sur notre beau territoire !

21 janvier à Mâlain : Ludofolies de 14h à 18h, venez jouer en famille, entre amis, découvrir plein de jeux de société, c'est gratuit et très sympathique !

28 janvier à Gissey-sur-Ouche : cinéma à 20h30 « Demain tout commence »

29 janvier à la salle des fêtes de Ste-Marie-sur-Ouche : bal trad avec les Pieds Plats et Vue sur le Pigeonnier, de 15h à 19h, 6€/3€. Le matin, initiation gratuite aux danses traditionnelles

4 février à Velars sur Ouche à 20h : joli spectacle vocal La Distraction de la Mandibule par Le cabinet de curiosités vocales

10, 11 et 12 février : 2ème édition du Festival'Ouche, festival de théâtre

12 février à Sombernon : 4ème « dimanche familial récréatif », animation ludique autour des jeux de société pour les petits et les grands, proposé par l'association Familles rurales du Sombernonnais

5 mars salle polyvalente de Sombernon, belote-tarot organisé par le club des Joyeux Tamalous.

12 mars à 08h45 Parking de l'ancienne gare à Pont-de-Pany : randonnée « En passant par le lavoir à l'ours » (rando gym Civry), 2€

18 mars à 14h00 à 20h00 Espace de rencontres route de Malain Savigny-sous-Mâlain, concours de tarot (comité des fêtes de Barbirey)

24 mars à 20h30 à la salle polyvalente de Sombernon : projection du film «Hokkaido, défier l'hiver à vélo» de Sylvie Massart et Florence Archimbaud, séance en présence de Sylvie Massart, suivie d'une dédicace de leur livre, participation libre

1er avril : après-midi café du fil à Mâlain, 2ème édition, apportez vos vieilles chaussettes, tissus, laines, jeans, pour de nouvelles créations sur place !

19h à Gissey-sur-Ouche : ciné concert « A la rencontre de Charley Bowers », films burlesques de 1926, accompagnés en direct par 3 musiciens (Scènes Occupations) et en 1ère partie, les élèves de l'école de musique de Sombernon accompagneront un court métrage de Charley Bowers.

20h30 à Fleurey sur Ouche : concert L'amor de lonh par l'ensemble Gilles Binchois

8 avril à Echannay Qu'est-ce que le théâtre ? proposé par le CDN (théâtre du Parvis St Jean)

9 avril à 08h15 Cabane de chasse à 2 km d'Echannay sur la montagne : randonnée « La table ronde » (rando gym Civry), 2€

Tous les jours de 14h00 à 18h00 jusqu'au 31 décembre 2017 Atelier d'Art La Castillane 2 lieu dit La Serrée à Saint-Victor-sur-Ouche, gratuit.

L'association Familles rurales du Sombernonnais propose toute l'année des animations : massage pour les bébés, yoga parents-enfants, ateliers de travaux manuels les lundi après-midi...

Renseignements : <http://www.afr-sombernon.fr/> ou 06 21 50 30 79

« La culture n'est pas un luxe, elle est de première nécessité » (Edgar Degas)

Portrait de Nathalie Roux

Mis en place à l'origine par l'association « La Cordée », le portage de repas à domicile est un service d'aide à la personne assuré par la Communauté de Communes Ouche et Montagne.

Aujourd'hui j'accompagne Nathalie Roux dans sa tournée des villages pour livrer des repas prêts à réchauffer aux personnes âgées ou en incapacité de se préparer à manger.

Le lundi, le mardi et le vendredi, au volant de son véhicule réfrigéré, Nathalie livre les repas, aide parfois les abonnés à trier le contenu de leur frigo et leur fait choisir les menus de la semaine suivante parmi un choix de quatre menus. Ce service s'adresse aux plus de 70 ans et aux personnes handicapées ou en convalescence à la demande des intéressés, de leurs familles ou des infirmières du GPS GOD (groupement des professionnels de santé du grand ouest dijonnais). Le mercredi et lors de ses vacances, Nathalie est remplacée par Sandra. Le jeudi elle gère la communication, les commandes et jusqu'à l'édition des factures qu'elle transmet à la Trésorerie.

Portrait de Jean-Luc Lecourt

Jean-Luc Lecourt, maire de Grenant, aime la Sirène, le fait lire à tous ses conseillers, et c'est une bonne idée !

La petite discussion avec Lili Jaxon du dernier numéro l'a particulièrement intéressé, cette phrase entre autres « le jeudi, les enfants des deux villages venaient y acheter des bonbons, et oui, on en a eu des bagarres entre nous ! »

Jean-Luc Lecourt : « Il a raison Lili, il y a eu des bagarres ! Enfin, ce n'était pas vraiment des bagarres, c'était plus une petite guerre entre les enfants des deux villages, je crois que, simplement, les enfants de Remilly n'avaient pas envie que ceux de Grenant viennent chez eux, voilà tout !

D'ailleurs, ce n'était pas Lili qui nous embêtait, c'était des plus grands, et nous, on avait 7 ou 8 ans. Nos parents nous envoyaient faire les courses en vélo. Rien à voir avec les vélos de maintenant, on prenait même parfois les

Après un Bac de sciences médico sociales et un BTS « Economie sociale et familiale », Nathalie occupe ce poste depuis 2005. Avec l'énergie et la bonne humeur que nous lui connaissons elle assure ce service totalement, de façon autonome et avec toute la confiance de sa hiérarchie. Je suis impressionné de la voir arriver chez ses abonnés avec ses sacs de nourriture, ses demi-baguettes de pain, son sourire et toujours une petite attention ou un mot aimable.



Pour ces personnes qui l'attendent on sent que c'est un moment fort, une routine essentielle qui les fait se sentir moins seuls. Nathalie aime ce contact et fait ce métier avec une passion évidente et remarquable.

vélos de nos parents. On avait 2 sacoches, un sac, et on partait pour Remilly. La petite route qui va de Charmoy à Remilly n'était pas carrossable, on passait par le Trembloy, puis on empruntait le petit chemin très bien entretenu aujourd'hui mais qui était un chemin d'épines à l'époque. C'est là qu'on cachait nos vélos. Ensuite, on allait à l'épicerie de Virginie (actuellement chez Mielle, au coin de la rue du pont et de la rue Pignier) à pieds. Il n'y avait pas de commerce à Grenant, juste une camionnette qui passait le mercredi, et un café, chez la Zabeth.

La Ninie était une petite dame, pas épaisse, et très gentille avec nous. C'était la grand-mère de Françoise Garrot. On lui apportait la liste de courses, et elle nous donnait tout ça pour que ça tienne dans nos sacoches, je ne sais même pas ce qu'on transportait ! Sûrement des nouilles, du camembert (ma mère faisait

des fromages blancs, on faisait notre propre vin...) Elle avait confiance, et notait ce qu'on devait pour les prochaines fois. Nous, ce qu'on aimait, c'était ses bonbons : elle nous disait de nous servir, alors on plongeait la main dans ses gros boccas carrés, en enlevant le gros bouchon. Bien souvent elle ne les notait pas... Mais voilà, quand on revenait à nos vélos, on les retrouvait parfois dégonflés, ou bien les « Crapotés » (c'est comme ça qu'on appelait les gens de Remilly) de 12-13 ans nous envoyaient des mottes de terre, ou nous insultaient de loin. On ne s'est jamais vraiment battu, ce n'était pas vraiment méchant de leur part, mais qu'est-ce qu'on avait peur de venir à Remilly !



On transportait aussi du courrier entre nos parents, par exemple entre mon père et son ami Antoine Cornieau, cultivateur à Remilly, seul à posséder une voiture à l'époque. On passait aussi donner un colis au père Lécorché, le maréchal ferrant...

Nos parents s'entendaient bien, il y avait beaucoup d'entraide entre les agriculteurs, je me souviens de Gaston Gorre et de sa famille, les parents de Marie-Thérèse Doret, qui étaient de belles personnes, propriétaires d'une grosse ferme et laissant des terres à mes parents. Aujourd'hui aussi il y a une belle entente entre mes fils et Romain et Sébastien, c'est important et précieux.

Et puis en grandissant, nous aussi on s'aimait bien. Il faut dire qu'on n'allait pas à l'école ensemble. Il y avait une école à Grenant, dans

laquelle les enfants de Vaux, Charmoy et du Tremblay se retrouvaient. En 1955, on était 48 pour un seul instituteur, de 5 à 14 ans ! C'était les grands qui passaient leur certificat d'étude qui apprenaient à lire aux petits. Il y avait la corvée de bois, on allumait le poêle de la classe, ou bien on faisait le ménage le soir. Et même avant de partir à l'école, je me souviens, j'avais 12 ans, avec mes frères, on curait les vaches, et puis hop ! un coup d'eau sur les bottes, direction l'école ! C'était comme ça, on n'avait pas le choix, mais ça nous allait hein ! On travaillait le jeudi à la ferme : on faisait la pouture (betterave hachée avec l'enveloppe du blé) pour nourrir les vaches, on dégermait les patates, on s'occupait du fourneau pour les cochons et les poules, et comme il n'y avait pas d'eau courante dans les écuries, il fallait emmener boire les vaches.

Tous les villages se retrouvaient aux fêtes annuelles, Avey, Remilly le 1er weekend d'août, Grenant le 15 août... Aaah ! Grenant le 15 août ! Le matin, l'église était bondée, c'était la visite obligée pour toutes les familles de Grenant, même si elles n'habitaient plus le village. Il y avait même des jeux pour les plus petits, je me souviens de la pêche à la ligne organisée par le Dr Guillemard de Vaux. Et puis le bal dans les granges, qui se finissait toujours en bagarre. C'était le groupe du père Couche, composé d'un batteur et un accordéoniste, le Naigeon de Barbirey, il y vit toujours !

A Remilly, je me souviens plutôt d'une buvette à la mairie, c'était l'occasion pour les adultes de se retrouver en buvant un coup, mais à la fin de la journée, tout le monde rentrait pour s'occuper des animaux.

Alors d'accord, les grands de Remilly faisaient peur aux petits de Grenant, mais nous aussi on en a fait des bêtises : mettre des pétaards dans la boîte aux lettres jaune et faire brûler tout le courrier, frapper à la porte des vieux et courir à toutes jambes, tirer à la carabine n'importe comment : on se prenait des sacrées ramonées, haha ! »

Merci Jean-Luc Lecourt pour ce beau témoignage !

Mairie de Remilly-en-Montagne

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 09h30 à 11h30 Tel. : 03.80.23.63.84

e-mail : mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr

<http://www.ouche-montagne.fr/33-collectivites-1-territoire/remilly-en-montagne/Mairie>

Secrétaire de Mairie : Virginie Richard

Déchetteries

Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / Email : environnement@ouche-montagne.fr

Textiles, Linge, Chaussures :

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.

Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

Cartouches d'encre :

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

Capsules Nespresso® :

La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collectors, placés dans les 4 déchetteries.

Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	Gissey	Lantenay	Sombornon	Velars
Lundi		9h-12h30	14h-17h*	
Mardi	14h-17h*			9h-12h
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	
Jeudi	9h-12h			14h-17h*
Vendredi		9h-13h	14h-17h*	9h-12h
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*

* Fermeture à 18h du 31 mars au 31 octobre

Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

Le boulanger qui passe

Entre 7h30 et 7h50, du mardi au samedi, le boulanger de La Bussière-sur-Ouche passe à Remilly.

Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille. Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

Bibliothèques

Gissey :

Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43
e-mail : bibliothequegissey.ccv@wanadoo.fr
Site internet : www.ouche-montagne.fr
Mercredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h00 à 12h00

Sombornon :

Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72
e-mail : biblio.sombornon@orange.fr
Mercredi de 15h00 à 18h00
Vendredi de 16h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 12h00

Transports en commun

Covoiturage : <http://www.cotedor.fr/cms/aires-de-covoiturage>

Horaires TRANSCO disponibles en Mairie ou sur : www.cotedor.fr

Horaires SNCF Mâlain - Dijon (TER direct, prix minimum 4€40) :

du lundi au vendredi : 06h07, 07h07, 08h07, 12h38, 17h07, 18h07, 19h07.

Samedi : 07h07, 12h38, 18h07, 19h07. / Dimanche : 12h38, 17h07, 18h07.

Horaires SNCF Dijon - Mâlain (TER direct, prix minimum 4€40) :

du lundi au vendredi : 06h34, 07h34, 12h40, 16h34, 17h34, 18h34, 19h34, 20h29.

Samedi : 07h34, 12h34, 17h34, 19h34. / Dimanche : 12h34, 17h34, 19h34, 20h29.

Météo-France

Informations des situations à risque au niveau météo.

N° départemental de Météo-France : 08.99.71.02.21 ou n° court : 3250 (2,99 € / appel + prix appel)

Internet : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/21>

Transport des personnes âgées vers Sombernon et retour :

Renseignements CCOM tel. : 03.80.49.77.43

Assistance sociale

Christophe Bizouard : permanences sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

Urgences

SAMU 15, Pompiers 18, Gendarmerie 03.80.33.42.10

Gardes des pharmacies du secteur «à volets fermés»

Début et fin de garde le vendredi à 9h00

Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone
Vendredi 20 janvier 2017	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 27 janvier 2017	des Cordiers du Serien	Bligny sur Ouche Précý sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 3 février 2017	de Sombernon	Sombernon	03 80 33 46 14
Vendredi 10 février 2017	Vauban de Fleurey	Saulieu Fleurey sur Ouche	03 80 64 10 05 03 80 33 63 19
Vendredi 17 février 2017	Bouteiller de Fleurey	Rouvray Fleurey sur Ouche	03 80 64 71 96 03 80 33 63 19
Vendredi 24 février 2017	de l'Auxois	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 3 mars 2017	Erkens/Beurton	Saulieu	03 80 64 00 78
Vendredi 10 mars 2017	Massot	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 17 mars 2017	de Pont de Pany des Louères	Pont de Pany La Roche en Brénil	03 80 23 62 61 03 80 64 76 57
Vendredi 24 mars 2017	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 31 mars 2017	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 7 avril 2017	Bertrand de Fleurey	Liernais Fleurey sur Ouche	03 80 84 41 51 03 80 33 63 19
Vendredi 14 avril 2017	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 21 avril 2017	des Cordiers du Serien	Bligny sur Ouche Précý sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 28 avril 2017	de Sombernon	Sombernon	03 80 33 46 14
Vendredi 5 mai 2017	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 12 mai 2017	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96
Vendredi 19 mai 2017	de l'Auxois	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77